

PROGRAMME DE MASTER EN PROPRIETE INTELLECTUELLE



CONJOINTEMENT ORGANISÉ PAR :

- L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI),
- L'ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI),
- L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II,

AVEC L'ASSISTANCE DU GOUVERNEMENT DU JAPON



“ **DOTER NOS ÉTATS**

DE COMPÉTENCES DE HAUT NIVEAU ET

BOOSTER LEUR

DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE ”

PROFIL DE FORMATION

Type de diplôme délivré : Master en propriété intellectuelle (Bac + 5)

Nature et durée de la formation : Formation intensive d'une année civile

Administration du Programme : OMPI, OAPI et Université de Yaoundé II (Cameroun), avec l'assistance du Gouvernement du Japon.

Tutelle académique : Université de Yaoundé II

Cycle/Niveau : 2e cycle du cursus LMD

Objectifs du programme

Le programme de Master en propriété intellectuelle est une formation professionnelle diplômante axée sur l'acquisition des compétences par l'étudiant dans le domaine de la propriété intellectuelle avec comme objectifs principaux :

- Développer des compétences mobilisables en propriété intellectuelle dans le but de contribuer au développement économique et social des pays de l'Afrique;
- Accroître le nombre d'experts dans les différents métiers de la propriété intellectuelle afin qu'ils répondent aux différents défis et enjeux de développement y relatifs.



Spécialités du Programme

- Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies,
- Propriété industrielle appliquée,
- Economie et management de la propriété intellectuelle.

Caractéristique distinctive du Programme

Enseignements théoriques et pratiques sur la propriété intellectuelle dispensés en langue française ou anglaise, ouverts aux ressortissants de l'Afrique, avec une possibilité d'octroi de bourses d'études.

Modes d'enseignement et d'apprentissage

Enseignements présentiels (cours magistraux, travaux dirigés), enseignements en ligne, études de cas, stage en entreprise, séminaires, conférences, recherche, rédaction et soutenance de mémoires.

Perspective d'emploi après la formation

Cadre auprès des offices de propriété intellectuelle ou ministères compétents, mandataires ou avocat spécialisé, magistrat spécialisé, juriste d'entreprise spécialisé, journaliste spécialisé, conseil en propriété intellectuelle, expert - comptable spécialisé, enseignant des universités et des Grandes écoles, spécialiste de la propriété intellectuelle au sein des administrations ou des centres de recherches, etc.

Ceux qui le souhaitent, peuvent obtenir une inscription en doctorat dans toute institution universitaire.



TEMOIGNAGE DES ANCIENS AUDITEURS



**Mme NAMEKONG née NEMGNE NOKAM
Josseline**

Chercheuse, point focal en droit de la propriété intellectuelle à l'Institut National de la Cartographie (INC)

Ministère de la recherche scientifique

YAOUNDE - Cameroun

Mon premier contact avec la propriété intellectuelle a eu lieu en Faculté de Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II lors d'un enseignement sur le droit de la propriété intellectuelle. Cette discipline a énormément attiré mon attention vu son caractère multidimensionnel au service du développement. Ceci m'a donné l'envie de me spécialiser dans ce domaine. C'est ainsi qu'après avoir appris le lancement de la cinquième édition de la formation en Master II en Propriété Intellectuelle et ayant soumis mon dossier de candidature, j'ai eu la grâce et le privilège d'être retenue.

Grâce à cette formation, j'ai pu obtenir un poste dans un Institut de Recherche Publique et y être désignée comme Point Focal Propriété Intellectuelle. J'ai pu aussi obtenir un stage professionnel dans une organisation internationale, ce qui m'a permis de prendre part aux réunions à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle à Genève. Au fil du temps, j'ai consolidé mon expérience à travers mes nombreuses activités sur le terrain, des campagnes de sensibilisation et consultations diverses. Je suis fière de partager ces connaissances avec d'autres dans mon domaine spécifique quand le besoin se fait sentir.

Ce que je peux dire aux futurs candidats à cette formation, c'est de les encourager à venir se former afin de bénéficier également de ces très riches connaissances techniques surtout qu'à terme, ils peuvent s'installer à leur propre compte ou travailler pour un tiers.

Au vu des fortes exigences pour accéder à la formation, on se sent privilégié de faire partie des futurs auditeurs ou auditrices de ce programme.

TEMOIGNAGE DES ANCIENS AUDITEURS



M. Hyppolite TAPSOBA

Magistrat

Membre titulaire de la Commission

Supérieure de Recours de l'OAPI

OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Je découvre la propriété intellectuelle (PI) en année de licence à l'université de Ouagadougou/Burkina Faso en 2003 à travers le module de droit des biens. Deux années plus tard, alors élève magistrat à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, la promotion a bénéficié d'une formation en PI animée par les experts de l'Organisation Mondiale la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Mu par le désir ardent d'approfondir mes connaissances, je postule à la formation de Master et suis retenu comme auditeur non boursier de la promotion 2012-2013. C'est donc à mes frais que je vais suivre cette formation.

Sur le plan professionnel, cette formation m'a permis de postuler au renouvellement des membres de la Commission Supérieure de Recours de l'OAPI en 2016. J'ai été retenu et je suis actuellement membre titulaire de ladite Commission.

Au plan national, j'appuie mon pays en apportant mes connaissances dans le règlement du contentieux en PI.

Sur le plan personnel, le master me permet de dispenser des enseignements en PI dans des universités et dans des écoles supérieures.

En outre je suis actuellement inscrit en thèse de doctorat en Droit Privé et Sciences criminelles à l'Université de Poitiers/France.

J'invite les futurs auditeurs à profiter pleinement de cette formation de haut niveau et de grande qualité, dispensée par d'éminents professeurs afin d'être de véritables ambassadeurs de la PI. Ils devront également se préparer à mettre en pratique la PI à tous les niveaux dans les pays membres pour l'émergence de l'Afrique.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Master offert par l'OMPI, l'OAPI et l'Université de Yaoundé II, est une formation diplômante de haut niveau.

Cette formation se déroule en trois phases :

1ère phase : enseignements à distance qui se déroulent d'octobre à décembre. Ils sont administrés par l'OMPI.

2ème phase : cours magistraux et travaux dirigés qui ont lieu à l'Université de Yaoundé II et à l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI de janvier à mai de l'année suivante. Ces enseignements sont suivis de stages pratiques à l'OAPI pour une durée de deux semaines.

3ème phase : Examens (1ère et 2ème sessions) et soutenances de mémoire qui se déroulent au mois de juin.

ENSEIGNEMENTS A DISTANCE

Les cours à distance, administrés par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) depuis Genève en Suisse, portent essentiellement sur le droit international et dans une bien moindre mesure, sur le droit comparé. Il s'agit :

- du cours général sur la propriété intellectuelle ;
- du droit des brevets ou du droit des obtentions végétales ;
- du droit d'auteur ou du droit des marques.

ENSEIGNEMENTS A YAOUNDE

1°) Enseignements fondamentaux

- Droit des brevets ;
- Droit des marques ;
- Droit d'auteur et droits voisins.

2°) Enseignements complémentaires ou de spécialités

- Généralités sur la propriété intellectuelle ;
- Concurrence déloyale ;
- Droit international de la propriété intellectuelle ;
- Contentieux ;
- Droit des dessins et modèles industriels ;
- Droit des TIC ;
- Théorie de l'épuisement du droit ;
- Protection des noms de domaine ;
- Droit des signes distinctifs ;
- Droit des brevets approfondi ;
- Droit des obtentions végétales approfondi ;
- Gestion des actifs de propriété intellectuelle ;
- Gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins ;
- Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
- Droit des modèles d'utilité ;
- Protection internationale des marques et des brevets ;
- Introduction à l'économie de la propriété intellectuelle ;
- Management stratégique de la propriété intellectuelle ;
- Fiscalité, audit et comptabilité de la propriété intellectuelle
- Droit européen des brevets, marques et dessins et modèles industriels ;
- Principaux systèmes de propriété intellectuelle ;
- Droit des obligations ;
- Spécificités des contrats de propriété intellectuelle ;
- Introduction au Droit des affaires OHADA ;
- Commercialisation de la propriété intellectuelle.

3°) Conférences et séminaires

Ils portent notamment sur des sujets d'actualité tels que :

- Propriété intellectuelle et santé publique ;
- Propriété intellectuelle et développement de l'Afrique : état des lieux et perspectives ;
- Propriété intellectuelle : outil stratégique au service du développement ;
- Médecine traditionnelle, santé publique et propriété intellectuelle : expériences africaines ;

- Plan d'action de l'OAPI en matière de droit d'auteur ;
- Rôle d'un organisme de gestion collective (OGC) dans la lutte contre la piraterie ;
- Difficultés rencontrées par les OGC des Etats membres de l'OAPI ;
- Gestion collective des droits d'auteur dans l'espace OAPI : défis et perspectives ;
- L'Accord ADPIC et ses implications en matière de santé publique pour les pays du Sud : bilan et perspectives ;
- Le Programme d'Appui à la Mise en Place des Indications Géographiques (PAMPIG) ;
- Intégration de la propriété intellectuelle dans la gestion d'une entreprise ;
- Lutte contre la contrefaçon : mesures aux frontières ;
- L'arbitrage et la médiation dans le contentieux de la propriété intellectuelle.

COMITE SCIENTIFIQUE

Université de Yaoundé II:

M. MINKOA SHE Adolphe, Professeur, Recteur, Université de Yaoundé II

M. ONDOA Franklin Alain, Professeur, Doyen, Faculté des Sciences juridiques et politiques

M. DASHACO John TAMBUTOH, Professeur, Coordonnateur académique du Master

M. SEUNA Christophe, Chargé de cours, Coordonnateur académique adjoint du Master

Académie de l'OMPI :

M. Sherif SAADALLAH, Directeur exécutif, Académie de l'OMPI

M. Marc SERY-KORÉ, Directeur, Département pour l'Afrique et les pays les moins avancés

M. Joe BRADLEY, Chef, Institutions universitaires

Mme Martha CHIKOWORE, Conseillère

OAPI :

M. Denis L. BOHOUSSOU, Directeur Général

M. Maurice BATANGA, Directeur des Affaires Juridiques

M. Eliane POSSO, Directeur de la Prospective et de la Coopération, Directeur par intérim de l'Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani.

CONDITIONS D'ADMISSION

PRE- REQUIS

Le Programme est ouvert à toute personne qui souhaite acquérir l'expertise nécessaire dans le domaine de la propriété intellectuelle tant sur le plan national qu'international.

Les candidats doivent être titulaires au moins d'une maîtrise ou équivalent en droit, en économie, en sciences ou d'un diplôme d'ingénieur délivré par une université reconnue.

Les candidats doivent être capables de suivre des cours en français ou en anglais.

Chaque candidat retenu sera inscrit en fonction de son profil, dans une des trois spécialités suivantes :

- Droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies (juristes)
- Propriété industrielle appliquée (scientifiques et ingénieurs)
- Economie et management de la propriété intellectuelle (économistes, comptables, financiers)

INSCRIPTION

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

- un formulaire de demande d'admission dûment rempli disponible sur les sites Internet de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé II ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes ;
- le cas échéant les copies certifiées des relevés de notes universitaires ;

- deux lettres de recommandation émanant des enseignants ou des supérieurs hiérarchiques des candidats ;
- un certificat d'aptitude de la langue française pour les ressortissants des pays non francophones ;
- une lettre de motivation mentionnant ou non l'intérêt pour la bourse.

Pour toutes questions relatives à la bourse, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : **mip.yaounde2@wipo.int**

Le dossier de candidature doit parvenir à l'OAPI au plus tard le 31 juillet de l'année académique concernée à l'adresse suivante :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)

BP : 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. (237) 222 20 57 67 / 222 20 57 00

Fax : (237) 222 20 57 27 / 222 20 57 21

E-mail : oapi@oapi.int/apide@oapi.int

CAPACITE D'ACCUEIL ET BOURSES

Le nombre de places pour la formation est fixé chaque année par le Comité directeur.

Dans le but de contribuer davantage au développement des ressources humaines en matière de propriété intellectuelle dans les pays en voie de développement, des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes à certains candidats. Les candidats admis seront informés par courrier électronique avec la mention «boursier» pour ceux qui en bénéficieront.

PARTENAIRES

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle



Institution spécialisée des Nations unies, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a pour but de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle dans le monde, par la coopération de ses 192 Etats. Elle assure les services facilitant la protection internationale de la propriété intellectuelle et la résolution de litiges. Elle propose des programmes de formation visant à aider les pays en développement à tirer profit de l'usage de la propriété intellectuelle. Elle fournit un accès gratuit à l'unique banque de données sur la propriété intellectuelle.

La formation en matière de propriété intellectuelle est assurée par l'Académie de l'OMPI dont la mission consiste à appuyer le renforcement des capacités humaines en matière de propriété intellectuelle, essentiel pour l'innovation. Les programmes de Master en propriété intellectuelle proposés en coopération avec des établissements universitaires d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, d'Europe et d'Amérique latine constituent l'un des principaux moyens visant à promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle, en particulier pour des participants issus des pays en développement, des pays les moins avancés (PMA) et des pays en transition. Lire davantage sur l'Académie de l'OMPI au <https://www.wipo.int/academy/fr/index.html>

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle



L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, institution régionale créée le 13 septembre 1962 et regroupant aujourd'hui 17 Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Union des Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo), est chargée d'appliquer les procédures

administratives communes résultant d'un régime uniforme de protection de la propriété industrielle. Elle assure, à travers l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani, la formation en propriété intellectuelle au profit de divers groupes cibles.

Université de Yaoundé II



Créée le 19 janvier 1993, l'Université de Yaoundé II est une institution camerounaise dont les missions sont l'enseignement, la formation et le perfectionnement des cadres, l'appui au développement, la promotion sociale, la promotion de la science, de la culture et de la conscience nationale. Lire davantage sur l'Université au <https://www.univ-yaounde2.org/>

Gouvernement du Japon



Le Gouvernement du Japon apporte au Programme un soutien financier substantiel à travers le Fonds fiduciaire du Japon pour la propriété industrielle à l'intention de l'Afrique et des pays les moins avancés.



COORDINATION DU PROGRAMME

Coordonnateur académique

Dashaco John Tambutoh, Professeur à l'Université de Yaoundé II

Tel : (237) 670 145130

Coordonnateur académique adjoint

Seuna Christophe, Chargé de cours à l'Université de Yaoundé II

Tél. : (237) 699831640

Assistante du Programme

Mme Joséphine KEMEGNI épouse NGATCHOUISSI

Tél. : (237) 697867020/677754174

Sites web :

OMPI : <https://www.wipo.int/academy/fr/>

Tel : (41) 22 3389111

OAPI : www.oapi.int

Université de Yaoundé II : www.univ-yaounde2.org

